

La chronique de la Grosne

Edito

L'année 2015 verra se concrétiser de nombreux projets de préservation et de restauration des milieux aquatiques de notre bassin.

Elle sera marquée par de nombreux événements importants. Tout d'abord, le Contrat de rivière de la Grosne arrivera prochainement à mi-parcours après deux ans et demi de mise en œuvre. Un bilan sera alors réalisé afin d'évaluer l'avancement des actions et d'apporter d'éventuelles modification au contrat.

2015 sera également une année de validation du prochain SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021. Une grande consultation du public est actuellement en cours et ce jusqu'au 18 juin 2015. Tous les documents sont en ligne sur le site Internet www.sauvonsleau.fr.

Enfin, les collectivités locales devront s'organiser pour assurer la mise en œuvre de la nouvelle compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations qui deviendra bientôt une compétence obligatoire du bloc communal.

Roger CASSARD,
Président du Comité de rivière de la Grosne

La Grosne à St Bonnet des Bruyères - © JP ASTOLFI



État d'avancement des 145 actions prévues au Contrat de rivière Bilan au 31 décembre 2014

| | Action non engagée | Action localisée | Action définie | Action engagée | Action achevée | Action abandonnée | TOTAL |
|-----------------------------------|--------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|------------|
| A1. Pollution domestique | | 2 | 3 | 7 | 2 | | 14 |
| A2. Pollution agricole et diffuse | 6 | | 2 | 2 | 1 | | 11 |
| A3. Pollution industrielle | 3 | | | 1 | 1 | | 5 |
| A4. Ressource en eau | 1 | | | 6 | | | 7 |
| B1. Cours d'eau | 57 | 12 | 3 | | 2 | | 74 |
| B2. Zones humides | 4 | | 1 | 3 | 2 | | 10 |
| B3. Valorisation | 2 | | | | | | 2 |
| C1. Communication | 1 | | | 11 | 2 | 1 | 15 |
| C2. Animation et suivi | 4 | | | 3 | | | 7 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 82 | 12 | 9 | 34 | 7 | 1 | 145 |

30% des actions sont engagées ou achevées.

Une nouvelle station d'épuration pour la commune de Germagny

Germagny était équipé d'un système d'assainissement depuis les années 1960. Bien que précurseur en la matière à l'époque, la station d'épuration était devenue obsolète. Relancée régulièrement par le Conseil Général de Saône-et-Loire sur le mauvais fonctionnement de la station, la commune devait trouver un moyen de financer le projet car le budget communal ne pouvait absorber un si gros investissement. Le dossier était évoqué régulièrement aux conseils municipaux depuis de nombreuses années sans solution.

Après plusieurs années d'études, l'ancien Conseil Municipal a décidé de suivre les recommandations de la Société ICA sollicitée en 2010. Cette société spécialisée en maîtrise d'œuvre et en contrôle d'assainissement a procédé à un diagnostic complet du réseau et de la station avec la participation de M. GUENOT du Conseil Général et des services de la SAUR. Cette étude a été longue à réaliser pour des raisons climatiques. Le rapport, remis à la commune en septembre 2012, a démontré qu'il fallait remplacer le système d'assainissement en place par un système à filtres plantés de roseaux mais aussi le collecteur situé Rue du Souvenir, qui était en mauvais état.



Nouvelle station d'épuration de Germagny inaugurée le 12 septembre 2014

Afin d'équilibrer son budget, la commune a souscrit un emprunt au Crédit Agricole de Saint-Gengoux-le-National. Pour prévoir le remboursement annuel de cet emprunt et équilibrer le budget assainissement, une augmentation sur la facture eau/assainissement de 50 € par an et par abonné a été nécessaire.

Avant et après les travaux d'arasement du seuil à Salornay-sur-Guye



Restauration de la Gande à Salornay-sur-Guye

À la demande de la commune de Salornay-sur-Guye, le SMAG s'est porté maître d'ouvrage de travaux de restauration de la Gande dans la traversée du village. La première phase des travaux, qui s'est déroulé en janvier 2015, a consisté à supprimer un petit seuil placé en travers du cours d'eau et à la scarification (griffage) du dépôt de sable situé dans l'ancienne retenue pour faciliter son transport par la rivière. Ces travaux ont été réalisés par la société SAS PIQUAND TP.

La société TARVEL interviendra à son tour début mars pour procéder à l'arrachage de plans de renouées asiatiques, à des plantations d'arbres ou d'arbustes et à des bouturages de saules.

Le montant total des travaux s'élève à 6 241€ TTC. Le SMAG a sollicité l'aide de l'Agence de l'Eau et de la Région Bourgogne, respectivement à hauteur de 50 % et de 30 % du montant des travaux.

Protection de berge à Chazelle



Installation d'une passe à castor à la Chapelle de Bragny

En 2014, l'EPTB Saône et Doubs a confié à l'AOMSL une étude sur le Castor d'Europe sur trois zones Natura 2000. Les objectifs étaient de relever les indices de présence du castor, de repérer les gîtes, de délimiter les territoires hivernaux, de caractériser les éléments favorables à l'installation du castor pour pouvoir prendre en compte l'animal lors de futures actions sur les cours d'eau.

L'étude a permis de démontrer que la Grosne a été et sera parcouru par le castor. Le bassin versant présente un fort potentiel pour l'installation du rongeur. Cependant, le castor est confronté à deux problèmes majeurs qui empêchent la recolonisation du cours d'eau :

- une ripisylve fortement dégradé ou inexistante : l'absence d'une végétation rivulaire composée d'essences appétantes comme les salicacés freine son installation. Il paraît indispensable d'entamer un programme de restructuration de la ripisylve pour qu'une installation durable du castor soit possible sur la Grosne.
- des obstacles infranchissables : les seuils et les barrages fonctionnent comme des verrous bloquant la libre circulation de la faune. En grande majorité impossible à franchir, le castor doit souvent les contourner par la voie terrestre, attendre une crue ou rebrousser chemin.

Un jeune castor qui s'est aventuré sur la Grosne en 2013 a été percuté par un véhicule alors qu'il essayait de contourner un seuil de moulin en traversant la route. En septembre 2014, l'AOMSL, en partenariat avec le lycée agricole de Fontaines et le SMAG, a construit la première rampe à castor de Bourgogne, dans le but de supprimer le point noir que représentait ce seuil. Ce projet a démontré qu'il est possible de réhabiliter les continuités écologiques avec des méthodes simples et des moyens modestes.

Cette rampe en chêne est composée de deux poutres, fixées dans le sol grâce à des tiges filetées, recouvertes de planches. La rampe mesure 5 m de longueur pour 60 cm de largeur. Le projet autofinancé par l'AOMSL aura coûté 200 € grâce à la générosité d'une scierie de la région chalonnaise qui a offert le bois. Il aura fallu 2h30 de main d'œuvre par une quinzaine de bénévoles de l'AOMSL pour réaliser l'ouvrage.

Bien sûr, une seule rampe ne suffira pas à rétablir l'ensemble des continuités. Chaque ouvrage doit être étudié pour déterminer son impact sur la continuité écologique et les aménagements possibles.



Installation de la rampe à castor par des bénévoles de l'AOMSL

Dernière minute...

Un jeune adulte aurait récemment été retrouvé mort sur un affluent de la Grosne à Trambly, preuve que l'espèce tente de recoloniser le bassin.



A.O.M.S.L.

AOMSL

L'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire œuvre pour la protection de la faune depuis 1977.

Ses missions principales consistent à faire des inventaires naturalistes sur le département, dans le cadre de programmes régionaux, nationaux et européens. Elle réalise des études scientifiques, des suivis d'espèces rares et met en place des mesures de protections de la faune. L'association sert également de conseiller technique ou scientifique auprès des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État.

Le partage des connaissances et la sensibilisation est également l'une des activités de l'AOMSL : animation en milieu scolaire ou péri scolaire, sorties gratuites grand public plusieurs fois par an, publication d'article dans la presse locale ou les revues spécialisées.

AOMSL – Chalon-sur-Saône
www.aomsl.org

Le Castor d'Europe : un ingénieur au service des cours d'eau

Le Castor d'Europe (*Castor fiber*) est le plus gros rongeur d'Eurasie. Animal imposant d'aspect rondouillard, il mesure entre 80 et 110 cm de longueur pour une hauteur au garrot de 30 à 35 cm. Le castor est l'un des "poids lourds" de la faune européenne pesant en moyenne une vingtaine de kilos. Il possède en général un pelage brun pouvant varier du châtain clair au noir, et sa fourrure très dense lui procure une étanchéité ainsi qu'une protection contre le froid. La densité de son poil est exceptionnelle, 12 000/cm² sur le dos et 23 000/cm² sur le ventre.

Le Castor d'Europe vit en famille comprenant le couple de castors adultes et les deux dernières générations de jeunes. La femelle occupe la place de dominante.

C'est un animal territorial, qui défend donc son territoire en repoussant ses congénères en déposant un marquage olfactif ou en les affrontant physiquement. La taille du territoire varie en fonction de la quantité de nourriture hivernale disponible, de la répartition spatiale de cette nourriture et de la densité démographique des castors présents sur le cours d'eau. Le territoire varie en général entre 3 et 8 km de berge.

Au sein de ce territoire, on retrouve plusieurs gîtes utilisés plus ou moins régulièrement selon leur disposition, leur taille, la hauteur de l'eau, et créés en fonction de la nature du sol, de l'âge de la structure et des aléas climatiques. Si le sol se prête au creusement, le castor va simplement consolider l'ouvrage avec du bois, créant ainsi un terrier hutte. Sinon, le castor créera toute la structure en bois, qu'on appellera la hutte.

Distinction entre castor et ragondin

Le castor se distingue du ragondin par un aspect bien plus massif, un pelage uniformément brun alors que le ragondin possède une face blanche entre le nez et la gueule ainsi que des taches rousses derrière les oreilles. Lorsque qu'il nage, le castor ne laisse dépasser de l'eau que sa tête, aucune autre partie du corps ne dépasse de la surface. Le ragondin quant à lui en plus de la tête on voit très bien son arrière train dépasser de l'eau.



Ragondin



Castor



La saison de reproduction s'étale de janvier jusqu'à juillet. Le rut du castor débute au mois de janvier et se termine généralement fin février. La période de gestation de la femelle est de 107 jours. La femelle va mettre bas en moyenne entre 1 et 3 petits, mais la moitié d'entre eux ne survivront pas à leur 1^{ère} année. Ces castorins passent 5 et 6 semaines dans le terrier avant d'être en mesure de plonger et de sortir du gîte.

Le castor est un rongeur 100 % végétarien, qui va se nourrir d'une large gamme de végétaux mais cibler quelques espèces en fonction de la période de l'année. En hiver, le castor se nourrit essentiellement d'écorce de ligneux mais pas n'importe lesquels : son choix se tourne vers les bois tendres de préférence comme les saules, les peupliers. Mais il peut aussi consommer de l'aulne, du frêne, du cornouiller, de l'orme, du noisetier ou encore des rhizomes de nénuphars. En été, il consomme en grande majorité des feuilles, des jeunes pousses et beaucoup de plantes herbacées.

Le castor est capable de modifier son environnement. Au fil des siècles, les essences consommées par le castor se sont adaptées et ont évolué pour faire face aux coups de dents du rongeur : développement du réseau racinaire accru et formation de rejets donnant aux saules un aspect buissonnant. Ainsi, l'action du castor sur la végétation permet d'améliorer la stabilité des berges, de réduire l'apport de matières en suspension dans l'eau et de réduire la puissance des crues. En effet, sous cette forme, le saule résiste mieux aux crues puisqu'il plie mais ne rompt pas. Il a été démontré qu'une ceinture de salicacés buissonnant en bord de rivière apporte un effet "peigne" face à l'écoulement, réduisant la vitesse du courant et par conséquent la soudaineté ainsi que la puissance des crues.

Alexis REVILLON - AOMSL

Contact

EPTB Saône Doubs
Rachel FABRE

Chargée d'étude Contrat de rivière Grosne
03 85 21 98 19 / rachel.fabre@eptb-saone-doubs.fr

Nos partenaires

